SUJET : *HOPITAL PAYS-DE-LA-LOIRE CHT ARS MEDICO-SOCIAL CRSA TERRITOIRES PRS*

TITRE : Les établissements de Pays-de-la-Loire préparent les premières CHT pour 2011

(Par l'envoyée spéciale d'APM, Cécile OLIVIER)

NANTES, 10 septembre 2010 (APM) - Les établissements de santé de Pays-de-la-Loire élaborent actuellement des projets de communauté hospitalière de territoire (CHT) qui seront arrêtés en 2011, a-t-on appris jeudi auprès de la directrice générale de l'Agence régionale de santé (ARS), Marie-Sophie Desaulle, lors du congrès régional de la Fédération hospitalière de France (FHF).

Le président de la FHF Pays-de-la-Loire, Philippe Boënnec (député-maire UMP de Pornic, Loire-Atlantique), a indiqué que "des initiatives avaient été prises sur l'ensemble de la région pour établir les fondements" de CHT.

"Sur certains secteurs géographiques, nous sommes dans l'objectif de proposer des CHT pour la fin 2010", a déclaré à l'APM le directeur du CHU d'Angers, Yvonnick Morice. Des projets sont notamment en cours en Vendée et dans l'est de la région entre des établissements du Maine-et-Loire et de la Mayenne.

"On sent une vraie mobilisation des acteurs pour des projets qui seront opérationnels, mûrs en 2011", a estimé la directrice générale de l'ARS.

"Ces communautés ne devront pas restées l'apanage des établissements hospitaliers mais s'ouvrir au secteur social et médico-social", a déclaré Philippe Boënnec. Les projets devront être "l'occasion de synergie de rapprochement entre les établissements médicaux sociaux" et "intégrer la réforme de la biologie médicale", a-t-il ajouté.

Le délégué général de la FHF, Gérard Vincent, a annoncé que la fédération publierait dans les prochaines semaines un document, du type "mode d'emploi", sur les coopérations hospitalières de territoire qui donnera "des outils aux acteurs de santé pour mettre en place la coopération et les stratégies de groupe".

L'ouvrage détaillera les projets de CHT des régions qui sont bien avancées sur ce dossier et donnera les outils, notamment juridiques, pour élaborer des CHT. Il traitera aussi d'autres modes de coopération, comme les groupements de coopération sanitaire (GCS).

La directrice générale du CHU de Nantes, Christiane Coudrier, a souligné que les projets de CHT dépendront aussi des territoires de santé qui sont en cours de définition en Pays-de-la-Loire.

Marie-Sophie Desaulle a indiqué qu'elle avait proposé quatre scénarios possibles de découpage pour les territoires de santé qui seront soumis à l'avis des élus, des opérateurs de santé et de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA). Les présidents des conseils généraux, les préfets et la CRSA rendront leur avis fin septembre puis les territoires seront arrêtés début octobre.

Les conférences de territoire seront installées fin octobre-début novembre et pourront être "ainsi partie intégrante" de l'élaboration du projet régional de santé (PRS). Pour ce PRS, l'agence a mis en place "un comité de pilotage mixte et paritaire entre l'ARS et la CRSA".

Concernant les établissements de santé, la directrice générale de l'ARS a indiqué lors du congrès qu'elle voulait accélérer sur la question de la contractualisation et a demandé aux hospitaliers de lui soumettre des propositions sur le contenu des futurs contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

Sur la gestion du risque et l'utilisation des ressources financières, elle a indiqué qu'elle voulait engager "une réflexion sur les actes utiles, les hospitalisations évitables et la durée correcte de séjour". La directrice a dit par exemple que la région avait des taux de recours supérieur à la moyenne nationale concernant par exemple les opérations des amygdales et du canal carpien, sans justification évidente.

co/hm/APM polsan
redaction@apmnews.com

CONIA001 10/09/2010 11:19 ACTU

Copyright © APM - Tous droits réservés